

ivrognes, et si nous avons le malheur d' ne plus prier, dans notre grande société, nous verrons revenir encore les scandales que nous avons travaillé à faire disparaître, dans nos belles campagnes du Canada.

Tout en vous parlant du généreux Pierre Boudreault, notre cheval, gardant le vrai *train de la blanche*, nous a entraînés auprès de la demeure d'Antoine Perron, frère d'Alexis Perron dont je vous ai parlé plus haut. Sans être aussi remarquable que son frère, le père Antoine Perron n'en était pas moins un de ces antiques insulaires de ma paroisse natale, dont on aime à se rappeler le souvenir. Comme son frère Alexis, c'était un homme grave, laborieux, paisible, et qui comprenait que la religion, pour être selon Dieu, ne doit pas consister dans de vaines démonstrations extérieures, mais dans une conviction profonde qui porte à aimer ce que Dieu aime et à pratiquer avec une foi sincère, les devoirs que la foi impose à la conscience. Une manifestation sincère d'un profond respect pour son curé et une grande docilité à ses avis, formaient le caractère distinctif du père Antoine Perron. Comme son frère Alexis, c'était un homme hospitalier et qui n'avait jamais de plus grand bonheur que de rendre service à quelqu'un. Il était un de ces hommes intrépides toujours prêts à s'exposer aux dangers de la navigation dans de frêles canots pour aller chercher des prêtres ailleurs, pour les malades ou pour les autres besoins de la paroisse, dans le temps que l'Île aux Coudres n'avait pas encore de curés résidents. Il est peut-être le seul habitant de l'Île aux Coudres qui ait eu l'honneur de laisser son nom à un endroit de l'Île: c'est celui de la pointe où était sa demeure, la *Pointe-à-Antoine* dont j'ai tant de fois parlé.

Son fils, Christophe Perron, aujourd'hui parvenu à l'âge de quatre-

vingt ans, je pense †, est encore d'une grande activité pour son âge. La qualité marquante de Christophe Perron, est une complaisance rare envers les prêtres qui visitent l'Île aux Coudres. Qu'un prêtre, débarqué sur l'Île, manifeste la volonté d'aller faire la pittoresque promenade du tour de l'Île, Christophe s'offrira de le conduire, et il serait désolé si on le refusait. Pendant tout le long de la promenade, il saura ne pas laisser s'ennuyer celui qu'il conduira dans sa voiture.

La pointe du milieu de l'Île, où nous sommes, est remarquable par la quantité d'éperlans que l'on y prend, pendant la saison d'automne, dans des pêches, tendues avec des *claires*. Par une singularité dont je ne puis me rendre raison, c'est que dans la pêche tendue devant la demeure de Christophe Perron, sur le côté nord de l'extrémité de cette pointe, on ne prend presque exclusivement que de gros éperlans approchant de la grosseur des harengs ordinaires, au lieu que, dans celle tendue sur le côté sud de l'extrémité de la même pointe, l'éperlan que l'on prend est généralement d'uné médiocre grosseur. Ce poisson, surtout celui que l'on prend à l'eau salée, est un des plus délicats que renferme notre fleuve Saint-Laurent. Dans certaines marées, on en prend plusieurs barriques à la fois.

Si les propriétaires de ces riches pêches, trouvaient un moyen de transporter ce délicieux poisson sur les marchés de Québec, ils seraient certains de le vendre pour un haut prix. Pourquoi ne profiteraient-ils pas autrement qu'ils ne font de cette manne que les marées du fleuve amènent dans leurs pêches?

Vous avez dû remarquer, pendant notre longue promenade, que ma chère petite Île aux Coudres a conservé, avec un soin tout spécial, l'antique et la sainte tradition catholique de planter des croix

† Il est mort en l'année 1874.